Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.,

—CHEZ—

FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE & BIENVILLE.

BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.

Les plus jolis MONOGRAMMES gravés aux prix les plus réduits tous genres fai's sur commande. 28 déc—

PHARMACIE DUCONGE.

A. CARROUCHE, Sr.,

29 RUE DE CPARTRES, NLLE-ORLEANS,

PHARMACIE FRANÇAISE.

On trouvera chez moi toutes les spécialités pharmaceutiques françaises annoncées dans l'ABEILLE sous l'entête, "Annonces Parisiennes" je suis dépositaire de presque toutes ces préparations, et tout en les détaillant à des prix raisonnables: je ferai bénéficier de l'escompte du gros ceux qui les achètent par 3, 6 ou 12 flacons à la fois.

Parmi les spécia ités de la maison, je recommande: L'Eau de Beauté, contre les taches de Rousseur, pour blanchir la peau et en conserver la fraîcheur. L'Huile de foie de morue de Norvège. La mérise anti-cholérique. Le Sirop de Cerises Sauvages et de Goudron. Les Condition Powders. etc., etc., et toutes les préparations pharmaceutiques, élixirs, teintures, vins, sirops, dont la manipulation demande des soins et de l'expérience. Parfumerie française et américaine. Les ordres de la campagne sont scrupuleusement exécutés, tant ceux des marchands que ceux des habitants.

A. CARROUCHE, 29 rue de Chartres, N.-O.

1er sept—1an

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

St.GERMAIN, Traub, mercredi, 21 janvier.
CANADA de Kersabiec, mercredi, 28 janvier.
SAINT SIMON, Durand Mercredi, 4 février.

Prix du passage pour le Havre. première cabine (vin compris)...$80 et $100
Deuxième classe...$60

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Entrepont, $32 avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Pour fret et passage, s'adresser à AD. SCHREIBER, 61 rue Carondelet, au premier.

North German Lloyd.

STEAMERS ENTRE BREME ET GALVESTON.

Prix du passage d'entrepont, de Brême à la Nouvelle-Orléans ou à Galveston, directement ou par voie de New-York, $33.

Les soussignés émettent des ordres pour ces passages payés d'avance.

Notre agent du Texas, M. G. WALDO, à Houston, émet des ordres pour passages, payés d'avance pour tous les points de l'intérieur du Texas.

Des billets pour cabines ou l'entrepont, entre New-York et Brême, sont émis par les soussignés.

Billets d'entrepont (aller ou retour) $20.

La compagnie se réserve le droit de modifier les taux du passage ou jours de départs, sans avis préalable.

C. STOCKMEYER
Agents-généraux, 42 rue de l'Union
22 nov—

RED STAR LINE.

Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U., partant tous les samedis.

ENTRE NEW-YORK ET ANVERS,
LE RHONE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE.

Entrepont, $20; payé d'avance à Anvers $18; excursion, $36, y compris literie; 2e chambre, $50; excursion $90. Salon, de $60 à $90; excursion de $110 à $160.

Peter Wright & Sons, Gen. Agts. 55 Broadway, N. Y.

A. K. MILLER & CO. 35 Carondelet,
Ed. A. YORKE, coin Carondelet et Gravier.
8 nov— 84 1an

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi, 21 janvier à 8 A. M.,

Cette ligne se compose des steamers suivants—
KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS steamer

HUDSON, Capt. C. H. R. Freeman.
partira de son quai, au pied de la rue Toulouse

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1|2 P.0|0
Passage -Cabine...$40
Entrepont...20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.

Pour fret ou passage s'adresser à ALFRED MOULTON & CO Rue Carondelet No 41.
6 mm—1an

Ligne de la rivière Rouge et de la côte.

BUREAU, 46 RUE DU CAMP.
(Bachage)

HAS. P. TRUSLOW, Président. M. N. WOOD, surintendant CHAS W. DROWN, Secrétaire.

Pour Donaldsonville,
BELLE OF THE COAST
Part tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à midi

Bayou Lafourche.
ASSOMPTION
Part tous les LUNDIS et les JEUDIS à 5 heures P. M.

WHISPER.
Part les MERCREDIS, à midi, et les SAMEDIS, à 5 heures P. M., descendant la Côte les autres jours.

Des commis se trouveront sur la Levée en tout temps pour recevoir le fret pour tous les bateaux ci-dessus nommés.

20 janv— B. RIVET, Agent.

MANDEVILLE et COVINGTON

Vapeur de la Malle des Etats-Unis

NEW CAMELIA.

SERVICE D'HIVER.

Le vapeur, à dater du 1er novembre, partira de Milneburg, à l'arrivée des convois de la gare Pontchartrain, au pied de la rue des Champs-Elysées:

MARDI...A l'arrivée du train de 12 M.
JEUDI...A l'arrivée du train de 12 M.
SAMEDI...A l'arrivée du train de 3 P. M.

RETOUR—Laissera Old Landin
LUNDI...5 A. M.
MERCREDI...7 A. M.
VENDREDI...7 A. M.

L'eau et le temps le permettant.

PRIX DU TRAJET, aller ou retour....$1 00

Le fret est reçu journellement à la gare de fret du chemin de fer de Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE, Agent, 47 rue Carondelet, coin Union.
1er nov—

Compagnie d'Assurances du Croissant.

CRESCENT INSURANCE
67 et 69, rue du Camp
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$600.000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

[illegible] d'assurances annuelles, à échéance [illegible] de gré à gré, [illegible] contre des risques d'incendie.

W. A. LYMAN...Président
CHAS. H. DOLSEN...Vice-Président
CHAS. E. RICE...Secrétaire.

Directeurs
Samuel H. Kennedy, Pat. E. Mortimer,
Victor Meyer, Joseph Bowling,
W. B. Conger, S. Hernsheim,
George W. Sentell, Edward Nalle,
Alf. Moulton, J. J. Reiss,
Charles Newman, Louis Prados,
U. Marinoni, Harry L. Flash,
Lucien Delery, A. H. Steward,
Charles H. Dolsen, Sigmund Katz,
Reuben G. Bush, H. D. Wallace,
John Calder, R. F. W. Bachman,
[illegible] Couson, Wm Garig,
W. A. Phelps, John D. Fisher,
M. Gillis, A. Rosenfeld,
Wm. E. Lyman, O. K. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississipi et l'Arkansas

[illegible] gare du chemin de fer de Jackson.

Station de départ: Rue Magnolia, près de la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours: Rue [illegible] jusqu'à Carondelet, Carondelet [illegible] Bourbon jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Decatur, Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, [illegible] district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. Dà, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.

Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St-Charles [illegible] Walk, la rue Dryades et la rue [illegible].

CHEMINS DE FER.

Louisville, New Orleans and Texas Railroad.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE

No 1 arrive 6.30 P. M. | No 2 part.. 8.45 A. M.
No 3 .. 8:00 A. M. | No 4 .. 7:00 P. M.
No 5 .. 10:25 A. M | No 6 .. 4:20 P. M.

Les trains Nos 1, 2, 3 et 4 font le service régulier entre la Nouvelle-Orléans et Memphis. Nos 5 et 6 font le service régulier entre la Nouvelle-Orléans et Bâton-Rouge. Les Nos. 3 et 4 ne s'arrêteront pas à Flag Station, entre la Nlle Orléans et Baton-Rouge. Les Nos 1, 2, 5 et 6 s'arrêtent à Flag Station quand le drapeau est hissé. Les Nos. 1 et 2 se relient à Ethel avec des trains pour Clinton, et à Harriston avec le Natchez, Jackson & Columbus Road. Les Nos. 1, 2, 3 et 4 se relient à Vicksburg avec le Vicksburg, Shreveport & Pacific Railroad.

Tous les trains arriveront à et partiront du dépôt des passagers, rue Poydras

JOHN BRADLEY, Surintendant de Division.

J. S. DAVANT, G. F. & P. Agent.
R. F. REYNOLDS, Agent Général. 13déc—

Louisville, New Orleans and Texas Railroad.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

No 1 arrives 6.30 P.M. | No 2 leaves. 8:45 A.M.
No 3 .. 8:00 A.M. | No 4 .. 7:00 P. M.
No 5 .. 10.25 A.M. | No 6 .. 4.20 P.M.

Trains Nos 1, 2, 3, and 4 run daily between New Orleans and Memphis. Nos 5 and 6 run daily between New Orleans and Baton Rouge. Nos 3 and 4 will not stop at Flag Stations between New Orleans and Baton Rouge. Nos 1, 2, 5 and 6 stop at Flag Stations when flagged. Nos 1 and 2 connect at Ethel with trains for Clinton, and at Harriston with Natchez, Jackson & Columbus Road. Nos 1, 2, 3 and 4 connect at Vicksburg with Vicksburg, Shreveport & Pacific Railroad.

All trains will arrive at and leave from Passengers Depot on Poydras street.

JOHN BRADLEY, Division Superintendent.

J. S. DAVANT, G. F. & P. Agent.
R. F. REYNOLDS, Genl. Agent. dec13—

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.

Southern Pacific, Star & Crescent, voie toute ferrée, composée de Morgan's L. & T. R. R. G. H. & S. A. System, et Southern Pacific Railway.

Départ de la N-Orléans. | Arrivée à la N Orléans.
No 1...7:45 a m | No 4...7:30 a m
No 2...7:3 p m | No 2...8:25 p m

Portant les malles sur les deux trains pour le Texas et la Californie.

Chars-dortoirs entre New-Orleans Houston et la Californie; un seul changement jusqu'à San Francisco.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.

Billets d'excursion en vente pour San Francisco, aller et retour, $140.

Le City of Mexico...$100
Le El Paso...$50

A. C. HUTCHINSON, Président.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
17 mai 84—1 an

Proclamation,

—DU—

ROI DU CARNAVAL!

PRO BONO PUBLICO.

EDIT LXXVI.

A tous ceux que ce présent Edit concerne—Salut!

Nous rappelant avec une vive reconnaissance l'allégeance accordée à notre autorité et les brillantes cérémonies préparées pour notre règne joyeux, nous nous adressons encore une fois à nos bien-aimés sujets de la Nouvelle-Orléans la reine des villes du Sud, notre capitale de prédilection, et, afin que tous se préparent à nous recevoir, nous ordonnons que le

MARDI-GRAS.

LE DIX-SEPTIEME JOUR DE FEVRIER 1885.

connu comme le grand jour de notre fête à nous, REX, Roi du Carnaval, soit observé avec une pompe inaccoutumée, et que tous ceux qui doivent allégeance à notre maison fassent tout en leur pouvoir pour que ce soit un jour de joie pour nos bien-aimés sujets et ceux qui visiteront notre capitale royale. A cette fin, nous ordonnons et décrétons, que:

I. Toutes les lignes de transport dans notre domaine royal publieront et promulgueront immédiatement un tarif réduit pour le transport à la Nouvelle-Orléans, au profit des sujets loyaux qui peuvent désirer visiter la capitale royale ce jour là.

II. Afin d'attester leur loyauté et d'honorer convenablement notre très auguste personne à l'occasion de notre entrée triomphale dans la capitale, tous les sujets fidèles qui résident devront se former en corps organisés et se rapporter promptement au département de la guerre pour être assignés au service.

III. En considération de la prompte et implicite obéissance à cet Edit Royal, chaque sujet loyal est par la présente absous de tout service et allégeance envers tout autre pouvoir que le nôtre, et tous les édifices publics et lieux d'affaires dans la capitale royale devront être fermés.

IV. La réputation de ces fêtes s'étant étendue dans beaucoup de pays, inspirant à leurs peuples le désir de voir les magnifiques spectacles organisés en notre honneur et de participer aux joies de notre règne, nous adressons à tous ceux qui demeurent au-delà de nos frontières, protégées par notre royal étendard de rouge de vert et d'or, une cordiale invitation à visiter notre capitale de choix le Mardi Gras. Nous leur promettons un bon accueil et cette généreuse hospitalité pour laquelle nos affectueux sujets de la Ville du Croissant sont renommés dans le monde entier.

V. Nous sommes heureux d'apprendre que la santé et la paix ont été le partage de notre peuple bien aimé dans tout l'Etat que les récoltes sont satisfaisantes; que l'avancement et la prospérité ont couronné toutes les branches de l'industrie et du commerce; qu'aux chemins de fer de notre capitale choisie, des voies importantes ont été ajoutées—le "Mississippi Valley", qui ouvrira une section riche et fertile du pays, et le "Queen and Crescent" qui contribuera puissamment à la prospérité de la ville reine de l'Ouest—deux entreprises qui témoignent du talent et de l'énergie des citoyens et qui amèneront des capitaux. Nous formons le vœu que chaque année nouvelle voie s'accroître les richesses et la puissance de ceux qui nous aimons tant, leur permettant par là de fêter avec plus d'éclat et avec plus de gaîté notre visite annuelle en la Ville du Croissant.

VI. Les préparatifs de nos bien aimés sujets pour la grande EXPOSITION INDUSTRIELLE UNIVERSELLE ET LE CENTENAIRE DU COTON qui a lieu dans notre Capitale favorite, la NOUVELLE ORLEANS en 1884-85, a reçu la sanction de notre gouvernement royal et l'Exposition est assurée de l'appui et du concours de notre auguste personne. La tendance aux améliorations, l'impulsion donnée au commerce, l'appui du génie, les merveilles nouvelles de la science, l'élévation de la population, la richesse et la prospérité qui résulteront de cette grande combinaison des manufactures et des produits des nations du globe, sont au-delà des calculs des hommes les plus sages et les plus entreprenants de notre siècle. Nous exhortons donc notre peuple à tout mettre en œuvre pour que NOTRE EXPOSITION soit la plus brillante, la plus belle et la mieux réussie où seront réunies les intelligences du monde les plus illustres de notre civilisation.

Ayant appris que Son Excellence CHESTER A. ARTHUR duc D'S ETATS-UNIS, visitera notre ville bien-aimée, la Nouvelle-Orléans au mois de décembre, nous demandons à tous ceux qui nous doivent allégeance de lui faire une réception, comme à la Nouvelle-Orléans seulement on en fait, qui prouve au pays entier que nous ne faisons aucune distinction entre le Nord et le Sud et que les deux sections n'en forment qu'une à tout jamais.

Dieu protège le Roi!

Donné sous notre signature et le sceau royal dans le Palais des Arts, en notre ville de l'Industrie, ce 25e jour d'Octobre 1884, et la Cent-Treizième Année de notre règne.

Par le Roi lui-même,

REX,

Contresigné: BATHURST, Grand Chambellan.

Palais du Carnaval, Nouvelle Orléans, 29 Novembre 1884.

Toutes les communications officielles devront être adressées à BATHURST, Boîte de Poste 813, Nlle-Orléans, Lne.
27 nov—

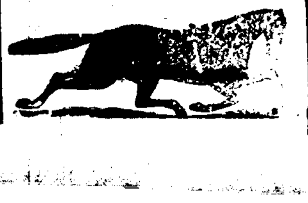

ASSURANCES

Etat Annuel des affaires de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans,

Pour l'année expirant le 1 décembre 1883.

Primes incendie...$644,118 33
Primes maritimes... 227,403 45
Primes de rivières. 37,706 [illegible]—$909,225 80
Primes acquises pendant l'année 1882...201,117 03
Total des primes...$1,110,342 83

A déduire—
Réservé pour risques non échus. $216,697 92
Primes remboursées 88,849 83
Réassurances... 167,917 84— 473,456 58
Primes acquises...$634,886 24

A ajouter
Intérêt sur placements...$33,382 42
Sauvetage... 7 713 48— 41,095 90
Revenu net...$675,982 14

A déduire—
Pertes par le feu...$332,155 56
Pertes maritimes... 107,175 30
Pertes de rivières... 7,746 6
Total des pertes...$447,077 51
Réfaction, commissions, taxes, etc., dépenses... 213,556 33—660,633 84
Profits nets...$ 15 348 30

A ajouter—
Montant au crédit de profits et pertes après avoir payé aux actionnaires $50,000 de dividendes...93,205 15
Total du surplus...$108,553 45

A déduire—
Pertes ajustées, non payées et en litige...$63,439 46
Surplus net...$45,114 99

ACTIF, VALEUR DU MARCHE AU 31 DECEMBRE 1883.

Argent en banque. $94,159 36
Bons 4 p 0|0 des Etats-Unis... 48,000 00
Bons du New Orleans Waterworks 26,000 00
Bons New Orleans City Railroad Co. 27,500 00
Bons New Orleans Pacific Railway.. 1,520 0
Bons Louisiana Ice Manufacturing Co 4,000 00
[illegible] Levee Steam Cotton Press... 24,720 00
Bons Bataillon Washington Artillery... 500 00
Bons St Bernard Steam Engine 100 00
Actions du New Orleans City Railroad Co... 1,500
Actions de la State National Bank... 700 0
Actions de la Valette Dry Dock Company... 4,000 00
Actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co... 1,960 00
Actions du New Louisiana Jockey Club... 750 00
Propriétés foncières de ville... 63,581 00
Billets 1re hypothèque... 129,364 06
Prêts sur demande. 66,920 17
Billets garantis par nantissement... 10,000 00
Billets à recevoir en règlement de primes... [illegible] 45
Primes en cours de collection... 110,149 44
Dû par agents et en voie de transmission... 916 65
Compte en suspens. 383 36
Dû par compagnies d'assurance pour réassurance... 8,858 07 -$839,440 58

PASSIF.
Capital...$500,000 00
Réserve pour primes non acquises. 216,697 92
Réservé pour pertes non ajustées et non payées... 58,438 46
Dividendes non réclamés... 370 50
Dû à compagnies d'assurances pour réassurances... 14,818 71
Surplus net comme ci-dessus... 45,114 99—$839,440 58

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 11 janvier 1884.

JAS. FAHEY, Notaire.

Nous soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de la dite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié plus haut, est vraie et correcte.

A. SCHREIBER, H. GALLY, CHAS. LAFITTE.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 10 janvier 1884, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semestriel de cinq pour cent sur le fond capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1884.

DIRECTEURS.
JULES ALDIGE, H. GALLY,
THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL, PIERRE POUTZ,
ANT. [illegible]ERE, AD. SCHREIBER,
C. T. DUGA, CHAS. E. SCHMIDT,
FATJO, JULES TUYES.

17me Etat de Situation Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conformément aux exigences de sa charte, cette compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires de l'année finissant le 31 décembre 1884.

Primes sur l'incendie...$121,774 17
Primes sur les mers... 7,055 49
Primes sur les rivières... 4,523 09
Primes brutes pour l'année 1883. $133,352 75
Ajoutez les risques courant pour l'année 1882... 30,212 30
$163,565 05
Ajoutez l'intérêt et les profits et pertes...$28,675 61
Moins les dépenses... 10,652 83— 18,022 78
Total... $181,587 83
Pertes payées—sur les risques contre l'incendie...$49,712 05
Sur les risques maritimes... 1,040 01
Sur les risques de rivières... 268 69
$51,020 75
Réassurances, réfactions et primes remboursées... 45,461 72
Taxes et souscriptions... 5,017 38—101,4996
Profits... 80,087
Réserve pour les primes non expirées...$35,430 00
Réserve pour les pertes non ajustées et les pertes... 10,916 87
Dividende de cinq pour cent payé en juillet 1883... 10,000 00
Dividende de cinq pour cent dû en janvier 1884... 10,000 00
Fonds de réserve... 11,800 00
Surplus... 1,941 11
$80 087 98

ACTIF.
Billets reçus pour des primes... $500 00
Primes en voie de perception... 27,476 62
Prêts et hypothèque... 19 932 88
Prêts sur nantissements payables sur demande... 27,350 00
Bons des Etats-Unis, de la ville et de l'Etat... 90,080 00
Propriété No 51 rue du Camp et autres immeubles... 69,097 74
Actions de Banque et autres... 25,075 00
Meubles de Bureau... 1,639 50
Argent en caisse et dans les banques... 13,536 94
Total... 270,987 98

Cet exposé est une copie exacte et juste des livres de la Compagnie.

H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Prés.
Emil Weber, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi à la Nouvelle Orléans le 12me jour de janvier 1884.

W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 11me jour de janvier 1884, après avoir mis de côté $11,800 pour le fonds de réserve, a résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT, faisant DIX POUR CENT par an sur le capital et un dividende de DIX POUR CENT aux actionnaires, en outre QUINZE POUR CENT de réfaction déjà accordé sur leurs primes nettes de participation pour l'année finissant le 31 décembre 1883 [illegible] demande.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

TRENTIEME ETAT ANNUEL.

La Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1884, y compris les primes non-échues de l'année précédente.
Sur les risques d'incendie...$255,251 36
Sur les risques maritimes... 17,931 68
Sur les risques de rivières... 20,305 94
Primes totales...$293,488 98
Moins les primes non échues. 71,240 00
Primes nettes échues le 31 mai, 1884...$222,248

Pertes payées—
Sur les risques d'incendie...$105,667 03
Sur les risques maritimes... 6,553 87
Sur les risques de rivières... 6,104 92
Taxes et dépenses, moins l'intérêt... 15,843 99
Réassurances et primes remboursées... 21,137 18—$
Profits...$66,9

La Compagnie a l'actif suivant:
Immeubles...$247,045 8
Papiers de ville... 2,000 00
Actions de Banques et de Chemins de fer... 63,914 79
Billets garantis par hypothèques et nantissements... 162,590 32
Billets à recevoir... 69,964 67
Primes en collection... 21,926 85
Actions de la Compagnie des Water Works de la N. O... 7,430 50
Actions du Valette Dry Dock... 11,362 50
Bons Consolidés de la Louisiane... 15,626 25
Comptant... 46,280 58
$648,151 34

La Compagnie a payé les 10 pour cent d'intérêt habituel à ses actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1884.

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie copie des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, le 16e jour de juin 1884.

JAMES FAHEY, Notaire

DIRECTEURS:
P. MASPERO, J. J. FERNANDEZ,
PAUL FOURCHY, JOS A. SHAKSPEARE,
D. FATJO, JNO B. LALLANDE,
M. W. SMITH, D. A. CHAFFRAIX,
CHAS LAFITTE, R. W. TAYLOR.
17 ain.

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
J. F. SCHRODER, président,
NEWTON BUCKNER, PERRY NUGENT,
RODOLPH WOESTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit:
Actif...$4,407,800 24
Passif... 2,676,383 44
Surplus...$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant-secrétaire résident
CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire résident.

Compagnie d'Assurances "TEUTONIA" DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Deuxième état de situation annuel

Conformément aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

PRIMES REÇUES durant l'année expirant le 31 décembre 1883.
Risques d'incendie...$240,034 65
Risques maritimes... 48,109 93
Risques de rivières... 26,973 43
$315,118 00

A déduire:
Pertes sur l'incendie, payées...$53,402 76
Pertes sur les mers, payées... 18,327 09
Pertes sur les rivières, payées... 13,974 00
Escomptes et commissions... 38,710 84
Réassurances... 38,631 74
Primes remboursées. 13,921 01
Agences et dépenses 1,584 47
Taxes et licenses... 11,585 36
Dépenses, moins l'intérêt... 1,675 32
Pertes non ajustées.. 14,250 48 — 206,063 05
$109,054 95

Réserves pour les risques non échus, 31 décembre 1883...$66,909 95
Dix pour cent intérêt sur le fonds capital et 5 pour cent sur les primes de participation nettes... 30,145 00
Versement au fonds de réserve... 5,000 00
Réserves pour les pertes non ajustées... 7,000 00
$109 054 95

ACTIF.
Comptant en caisse. $45,166 71
Bons des Etats-Unis 95,850 00
Bons consolidés de la ville... 143,125 00
Autres bons et actions... 19,230 00
Prêts sur hypothèques... 39,799 99
[illegible]ons à primes... 13,103 14
Prêts sur nantissement... 111 124 24
Primes en voie de perception... 35,751 53
Immeubles, 35 rue du Camp... 32,750 00
Meubles de bureau... 1,000 00
$436,903 88

PASSIF.
Capital-actions...$250,000 00
Fonds de réserve... 80,000 00
Réserves pour des primes non échues... 66,909 95
Intérêt et dividende non payé... 1,093 45
Pertes non ajustées et non payées.. 21,250 48
Intérêt et dividende dû en janvier 1884... 17,645 00
$436,903 88

Ce qui précède est une copie juste et correcte des livres de la Compagnie.

WM. B. SCHMIDT, Président.
F. RICKERT, Vice-Président.
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.

Fait et signé sous serment, devant moi, notaire ANDREW HERO, Jr., Notaire.

Le Bureau des Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 10me jour de janvier 1884, mettant de côté une réserve de $5,000, a résolu de déclarer un second intérêt semi-annuel de CINQ pour cent, faisant DIX pour cent par an sur le capital-action; et un dividende de CINQ pour cent aux actionnaires, en outre des QUINZE pour cent de réfaction déjà accordé sur leurs primes de participation pour l'année finissant le 31 décembre 1883, payable comptant sur demande.

—DIRECTEURS—
H. BUDDIG, J. H. KELLER,
J. B. CAMORS, C. H. MILLER,
M. FRANK, JOHN NELSON,
E. FRANK, FRANK RODER,
R. FROTSCHER, J. R. BENGSTORFF,
F. FISHER, F. RICKERT,
H. R. GOGREVE, L. P. BOUQUETTE,
S. GUMBEL, A. G. RICKS,
A. J. GOMILA, WM. B. SCHMIDT,
GILBERT H. GREEN, H. SCHULTZE,
S. HYMAN, LOUIS SCHW[illegible],
KLUSUKEIFFER, X. WEISSER.

ASSURANCES.

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 3 119 rue Carondelet.

Quatorzième Etat Annuel.

Nouvelle-Orléans, ce 18 janvier 188

Conformément à sa Charte l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le décembre 1883:

Primes sur risques de feu...$499,634 98
Primes sur risques de mer... 96,191 83
Primes sur risques de rivière... 23,466 14
$621,292 60
A ajouter—Primes non acquises de 1882 acquises en 1883... 140,426 00
Total des primes...$761,718 60
A déduire—Primes sur risques non terminés...$158,474 00
Primes remboursées. 5,253 01 163 ,732
Primes nettes acquises...$597,986 5
A ajouter—Intérêts et profits et pertes... 14,137 13
$612,123 71

Pertes payées sur les risques de feu...$263,759 05
de marine.. 46,305 83
de rivières. 4,144 (2
Pertes non ajustées.. 20,000 00
$334,211 90
Réassurances... 106,410 33
Réfaction (Rebate).. 24,296 26
Commission d'Agences... 69,825 88
Dépenses d'Agences. 9,486 69
Taxes et Licences... 3,544 06
Dépenses de Bureau. 28,276 32
Dépenses casuelles... 3,761 53 579,834 99
Bénéfice net...$32,288 72
En moins—Dividende d'intérêts pour le 1er semestre de 1883, cinq pour cent, déclaré au 30 juin 1883...15,000 00
Balance des Bénéfices... $17,288 72

ACTIF.

300,000 Bons des Etats Unis 3 0|0, 70,000 Bons des Etats Unis 4 0|0 ... $299,000 00
Argent en caisse... 55,901 31
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississipi... 15,000 00
Primes en voie de recouvrement... 54,102 37
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe... 37,953 87
Propriétés foncières... 1,500 00
Prêts sur hypothèques... 63,806 30
Effets à recevoir... 3,368 32
Actions... 3,840 00
Valeur de la balance du dépôt dans la New Orleans National Banking Association... 5,119 66
Meubles et installations de bureaux... 2,500 00
$532,091 75

PASSIF.
Capital payé en plein 300,000 00
Fonds de réserve... 34,303 53
Dividendes non réclamés... 2,125 50
Pertes non réglées... 20,000 00
Primes sur risques non expirés... 158,474 00
514,803 03
Surplus...$ 17,288 72

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.
LEON SERE, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 18 janvier 1884.

G. LeGARDEUR Jr, Notaire.

[illegible] le 18 janvier 1884, il a été résolu de payer sur demande un dividende d'intérêt de CINQ pour cent (5 0|0) pour le second semestre de capital de l'Association.

LEON SERE, Secrétaire.

DIRECTEURS:
HENRY ABRAHAM, TH. BRIERRE,
PIERRE LANAUX, THOS. WILTZ,
HY. TREMOULET, DAN'L WENDLING,
R. W. HUNTINGTON, JOHN THIBAUT,
A. DENIS LANAUX, J. B. VINET,
A. LAMBERT, G. LANAUX.

Compagnie d'Assurances des FACTORS AND TRADERS,

49 rue Carondelet.

Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1884.

Les Directeurs, conformément à la charte de la compagnie, publient l'exposé suivant de ses affaires pour les vingt mois finissant le 31 décembre 1883:

Primes—
Sur les risques d'incendie...$713,177 06
Sur les risques de rivières... 160,393 28
Sur les risques de mer... 29,249 62
Primes non échues de 1882... 76,079 00
—$987,898 96
Déduire—
Primes non échues... 162,576 89
Primes remboursées. 66,902 94
Réassurances... 120,080 49
— 350,560 12
Primes nettes gagnées...$637,338 84
Ajouter—
Intérêt sur les placements... 72,677 83
Sauvetage reçu... 6,161 48
— 78,839 31
Revenu net...$716,178 15
Déduire—
Pertes sur l'incendie. $251,958 22
Rivières 71,952 46
Mer... 21,913 99
—$345,824 66
Réfactions... 67,942 33
Commissions... 55,781 24
Dépenses générales, impressions et fournitures de bureau.. 63,337 56
Bureau des Réassureurs... 9,149 65
Taxes d'Etat et de Ville... 58,462 05
— 690,497 59
Balance... [illegible]5,680
Ajouter profits et pertes, gain dans les valeurs sur le marché, sur les placements... 98,692 26
$124,372 82
Intérêt payé en novembre 1882... $50,000 00
Intérêt payé en juillet 1883... 66,665 40
— 116,665 40
$77,707 42
Pertes non payées... 79,430 55

La compagnie a l'actif suivant:
Comptant en caisse... $169,016 57
Comptes en voie de collection... 159,595 98
Billets à recevoir, notes en nantissement... 27,585 73
Billets à recevoir, billets à primes... 5,983 39
Billets à recevoir, billets hypothécaires... 104,127 07
Actions de banque et autres, valeur du marché... 42 966 00
Bons des Etats-Unis, valeur du marché... [illegible]
Bons de ville et d'Etat, valeur du marché... 209 010 00
Immeuble... 166,000 00
Installation et meubles de bureau... 4,500 00
Dû au sauvetage... 12,500 00
Faisant un total de...$1,096,036 73

[illegible] qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.
THOMAS F. WALKER, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans.

Fait et signé sous serment pardevant moi, le 17ème jour de janvier 1884.

(Signé) EDWARD IVY, Notaire.

Directeurs.
John I. Noble, John Chaffe,
Richard Milliken, Sam'l Friedlander,
Sa M. Walmsley, A. H. May,
Samuel H. Boyd, Wm J. Behan,
L. F. Schleman, Chas Chaffe,
C. U. Jurey, Wm Hartwell,
J. J. Leeds, A. T. Lamb,
Louis Bush, A. Brittin,
John I. Adams, R. T. Buckner,
Chas E. Black, O. Hopkins,
Jno. V. Richards, Thomas Day,
Sam'l Delgado, John P. Richardson,
Jas T. Rod[illegible]
19 janv—1m

SCIENTIFIC AMERICAN
ESTABLISHED 1845.

The most popular Weekly newspaper devoted to science, mechanics, engineering, discoveries, inventions and patents ever published. Every number illustrated with splendid engravings. This publication, furnishes a most valuable encyclopedia of information which no person should be without. The popularity of the SCIENTIFIC AMERICAN is such that its circulation nearly equals that of all other papers of its class combined. Price, $3.20 a year. Discount to Clubs. Sold by all newsdealers. MUNN & CO., Publishers, No. 361 Broadway, N. Y.

PATENTS. Munn & Co. have also had Thirty-Seven Years' practice before the Patent Office, and have prepared more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and foreign countries. Caveats, Trade-Marks, Copyrights, Assignments, and all other papers for securing to inventors their rights in the United States, Canada, England, France, Germany and other foreign countries, prepared at short notice and on reasonable terms. Information as to obtaining patents cheerfully given without charge. Hand-books of information sent free. Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the Scientific American free. The advantage of such notice is well understood by all persons who wish to dispose of their patents.

Address MUNN & CO., Office SCIENTIFIC AMERICAN, 361 Broadway, New York.

L.S.L.

Rappelez-Vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

POUR—

UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE B.

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nle - Orléans, Lne.,

MARDI, 10 Février 1885.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction de

GEN. G. T. BEAUREGARD, DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN JUBAL A. EARLY, DE LA VIRGINIE

GROS LOT $75.000

1,967 Lots, montant en tout à $265,500.

Le tirage commencera positivement ONZE HEURES A. M., A L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS.

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000	25,000
1 Lot de	10,000	10,000
2 Lots de	6,000	12,000
5 Lots de	2,000	10,000
10 Lots de	1,000	10,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	300	30,000
200 Lots de	100	20,000
500 Lots de	50	25,000
1,000 Lots de	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit... 6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit... 4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit... 2,250

1,967 Lots se montant à...$265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous le donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons fac simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 en plus

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P.O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats-poste (money orders) payables à New-Orleans National Bank Orléans, Lne.

ASSURANCES.

MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.

NO. 104 CANAL STREET.

THIRTIETH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement

Premiums received during the year ending May 31, 1884, including unearned premiums of the previous year!
On fire risks...$255,251 36
On marine risks... 17,931 68
On river risks... 20,305 94
Total premiums...$293,488 98
Less unearned premiums... 71,240 00
Net earned premiums 31st May, 1884...$222,248 96
Losses paid—
On fire risks...$105,667 03
On marine risks... 6,553 87
On river risks... 6,104 92
Taxes and expenses less interests... 15,843 99
Reinsurances and returns premiums... 21,137 18
155,306 99
Profits... $66,941 99

The company has the following assets.
Real estate...$247,045 88
City time... 2 000 00
Bank, railroad and other stocks... 63,914 79
Notes secured by mortgage and pledge... 162,590 32
Bills receivable... 69,964 67
Premium in course of collection... 21,926 85
New Orleans Water Works Co... 7,430 50
Stock of Valette Dry Dock Co... 11,362 50
Louisiana consols... 15,626 25
Cash on hand... 46,280 58
$645,151 34

The company has paid the usual TEN PER CENT. interest to its stockholders for the year ending May 31, 1884.

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

P. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans City of New Orleans
Sworn to and subscribed before me the 16th day of June, 1884
JAMES FAHEY Notary Public.

DIRECTORS.
P. Maspero, Jno B. Lallande,
M. W. Smith, J. J. Fernandez,
D. Fatjo, Paul Fourchy,
Jos. A. Shakspeare, D. A. Chaffraix,
R. W. Taylor, Chas Lafitte.
17 juin—

Comagnie d'Assurances des POMPIERS De la Nouvelle-Orléans.

Bureau, 33 rue du Camp.

Neuvième Etat de Situation Annuel.

Conformément à l'article 10 de sa charte, cette compagnie publie l'exposé de ses affaires durant l'année expirant le 31 décembre 1883:

Primes reçues pour des risques d'incendie...$159,570 89
Primes reçues pour des risques de rivières... 23,970 89
Primes reçues pour des risques maritimes... 4,161 96
Total de primes reçues...$187,703 74
Moins—
Pertes par l'incendie. $56,609 60
Pertes sur les rivières... 7,234 90
Pertes sur les mers... 849 60
Réfaction... 25,556 64
Réassurances... 15,489 60
Primes remboursées. 14,621 41
Licenses et taxes... 6 040 34
Dépenses, commission, loyer, Bureau des Réassureurs Fire Underwriters Association, Babcock et Corps de Patrouille etc., intérêt, escompte et intérêt... 20 757 3[illegible]
147 149 44
Profits... $40,554 30

La compagnie a l'actif suivant:
Billets du capital-actions... $11,666 23
Comptant en banque et en caisse... 127,943 61
Prêts sur collatéraux et hypothèques... 164 967 03
Billets à recevoir... 18,361 36
Installations meubles de bureaux... 4,314 90
Primes en voie de perception... 36,178 82
—$363,453
Capital-actions...$150,000 00
Réserve pour primes non échues, fonds de réserve et surplus... 180,825 15
Pertes non ajustées... 8,870 57
Intérêt, dividendes, etc., ici déclarés et dividendes non réclamés, payables sur demande et au crédit des billets d'actions... 23,758 17
—$363,453 89

Le bilan qui précède est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

I. N. MARKS, Président
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, le 16me jour de janvier 1884.

W. O. HART, Notaire

NOUVELLE-ORLEANS 16 jan. 1884.

[illegible]ne réunion du Bureau de Direction tenu ce jour, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants sur les profits nets de l'année finissant le 31 déc 1883 à savoir

DIX POUR CENT (10 pour cent) intérêt annuel, et CINQ POUR CENT (5 pour cent) intérêt-dividende sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT (15 pour cent) par an.

CINQ POUR CENT au Fonds de réserve, conformément à la Section 3 de l'Article VIII de la Charte.

VINGT-CINQ POUR CENT (25 pour cent) dividende de participation aux assurances.

I. N MARKS, Président
T. PRUDHOMME, Vice Président
R. H. BENNERS, Secrétaire

Directeurs.
[illegible]cob Alexander, C. Taylor Gauche,
A. Maginnis, Léon Bertoli,
[illegible]e Hemard, T. Prudhomme,
H. Bischorst, Alf. H. Isaacson,
[illegible] Sporl, Peter Blaise,
J. Beck, A. H. Steward,
[illegible] Egan, I. N. Marks,
[illegible]to Thoman, John Fitzpatrick,
Wash Marks, Geo Waters.

Vous avez besoin des "Hostetter's Stomach Bitters", ils stimulent les forces décroissantes, redonnent de la vigueur au corps et rassérènent l'esprit. Ils permettent à l'organisme de se débarrasser des conséquences de fatigues excessives, donnent du ton aux organes digestifs, avivent le foie quand il est inactif, excitent l'appétit et amènent le repos. Ils se composent d'ingrédients salutaires dont les vertus sont connues de tout le monde. A vendre par tous les pharmaciens et les marchands en général.

QUELQUES CONSEILS

POUR L'USAGE DES PILULES D'AYER.

AYER'S PILLS

Doses—*Pour agir doucement sur les intestins, de 2 à 4 pilules; énergiquement, de 4 à 6 pilules. L'expérience seule peut décider de la dose dans chaque cas.*

Pour la **Constipation**, il n'y a pas de remède plus efficace que les PILULES D'AYER. Elles assurent les fonctions journalières des intestins et les remettent à leur état normal.

Pour **Indigestion**, ou **Dyspepsie**, les PILULES D'AYER sont guérison assurée.

Gastralgie, Perte d'Appétit, Estomac Chargé, Flatulences, Vertiges, Maux de Tête, Nausées, tous sont soulagés et guéris par les PILULES D'AYER.

Dans les **Maladies du Foie**, les **Désordres Bilieux**, et la **Jaunisse**, les PILULES D'AYER doivent être données en doses assez fortes pour stimuler le foie et les intestins, et déloger la constipation. Comme médecine du printemps pour purifier le sang, ces PILULES sont sans égales.

Les **Vers**, engendrés par l'état morbide des intestins, sont expulsés par ces PILULES.

Éruptions, Maladies de la Peau, Hémorroïdes, résultant de l'Indigestion ou de la Constipation, sont guéries par l'usage des PILULES D'AYER.

Pour les **Rhumes** et **Refroidissements**, prenez les PILULES D'AYER pour ouvrir les pores, et calmer la fièvre.

Pour la **Diarrhée** et la **Dyssenterie**, causées par un froid subit, une nourriture indigeste, etc., etc., les PILULES D'AYER sont le vrai remède.

Les **Rhumatismes**, la **Goutte**, la **Névralgie**, et la **Sciatique**, souvent résultant de désordres digestifs, ou de refroidissements, disparaissent aussitôt la cause enlevée par l'usage des PILULES D'AYER.

Les **Tumeurs**, l'**Hydropisie**, les **Douleurs des Reins**, et autres désordres causés soit par débilité, soit par obstruction, sont guéris par les PILULES D'AYER.

La **Suppression**, et l'**Ecoulement Pénible des Menstrues**, trouvent un remède sûr et toujours prêt dans les

Pilules d'Ayer.

On trouvera sur chaque boîte des directions complètes et détaillées, en plusieurs langues.

PRÉPARÉES PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente chez tous les Pharmaciens.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.
Un an...$12 00
Six mois... 6 00
Trois mois... 3 00
Un mois... 1 00
On s'abonne, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.
Un an...$3 00
Renferme deux feuilletons.

Edition hebdomadaire.
Un an...$3 00
Six mois... 1 50
Quatre mois... 1 00
Trois mois... 75
Renferme deux feuilletons.

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Erysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Eruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulcères Scrofuleux.

"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et enflammées, et les plaies déchargeaient des quantités de matières putrides. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants; mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait.

Je suis, avec respect,
MRS. ANN O'BRIAN."

148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.

L'écrivain bien connu du *Boston Herald*, Mr. B. W. Ball, de *Rochester, N.H.*, écrit en date du 7 Juin, 1882:

"Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servis de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les **Rhumatismes**, la **Névralgie**, la **Goutte Rhumatismale**, les **Catarrhes**, la **Débilité Générale**, et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉE PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies; prix $1, six flacons pour $5.

LA VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER

(Ayer's Hair Vigor.)

rend le brillant et la fraîcheur de la jeunesse aux cheveux gris ou flétris, en même temps qu'elle leur donne une riche couleur châtain ou noir foncé, ainsi qu'on le désire. En s'en servant on peut donner aux cheveux blonds ou roux, une teinte foncée, les rendre plus épais, et presque toujours guérir la calvitie.

Elle arrête la chûte des cheveux, stimule et rend la vigueur à une croissance faible et maladive. Elle empêche et guérit les croûtes et la teigne, ainsi que toutes les maladies du cuir chevelu. Comme article de **Toilette pour Dames**, la VIGUEUR est sans pareille, elle ne contient ni huile ni teinture, elle rend la chevelure douce, brillante, et soyeuse, tout en l'imprégnant d'un parfum suave et permanent.

M. C. P. BRICHER écrit de *Kirby, O.*, 1 Juillet, 1882: "L'automne dernier mes cheveux commencèrent à tomber, et dans un court espace de temps je devins presque chauve. J'essayai la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, et avant que le premier flacon fût fini la chûte des cheveux s'arrêta, et une nouvelle crue commença à pousser. Maintenant ma tête est couverte d'une chevelure abondante et vigoureuse."

J. W. BOWEN, Propriétaire du *McArthur (Ohio) Enquirer*, dit: "La VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER est une excellente préparation pour les cheveux. J'en parle par expérience. Elle développe une nouvelle croissance de cheveux doux et soyeux. La VIGUEUR est aussi un remède sûr pour la teigne."

M. ANGUS FAIRBAIRN, le chef de la célèbre "Famille Fairbairn," Vocalistes Ecossais, écrit de *Boston, Mass.*, 6 Février, 1880: "Depuis que mes cheveux ont commencé à grisonner je me sers de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, j'ai ainsi pu conserver une apparence de jeunesse—une chose véritablement très importante pour tous ceux qui sont obligés de paraître en public."

MME. O. A. PRESCOTT, écrivant de *Elm street, No. 2[illegible], Charlestown, Mass.*, 14 Avril 1882, dit: "Il y a deux ans environ je perdis la moitié de ma chevelure. Elle s'éclaircissait avec une rapidité prodigieuse. L'usage de la VIGUEUR arrêta la chute, activa une nouvelle croissance, et au bout d'un mois ma tête entière était couverte de cheveux naissants mais vigoureux qui, continuant à pousser, devinrent aussi longs et aussi épais qu'avant la chute. J'employai seulement un flacon de la VIGUEUR, mais à présent je m'en sers de temps en temps comme article de toilette."

Nous avons des centaines de semblables attestations sur l'efficacité de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER. Une simple épreuve convaincra les plus incrédules.

PRÉPARÉE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendue par tous les Droguistes.

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie.

"En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL CERISE que je le dois: je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie.

HORACE FAIRBROTHER."

Rockingham, Vt. 15 Juillet, 1882.

Croup—Ecoutez une Mère.

"Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup: sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il étouffait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respirait librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon chéri. Jugez de ma gratitude? A vous sincèrement,

MRS. EMMA GEDNEY."

159 West 128th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites.

"Je souffrais depuis huit ans des Bronchites; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri.

JOSEPH WALDEN."

Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉ PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendu par tous les droguistes.

[illegible] des Fair Grounds.

Station de départ: rue du Canal, station [illegible]. Parcours: (cars verts) Canal jusqu'à [illegible] Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à [illegible] et de là à la station d'arrivée. Les [illegible] suivent la même route; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, [illegible] suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St. Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue Sauvage.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la [illegible] St. Pierre et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à [illegible] de Canal.

L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE-ORLEANS.

JOURNAL QUOTIDIEN

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN

—ET—

contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne

L'Édition hebdomadaire réunit en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,
No 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE.
Un an... 12 00
Six mois... 6 00
Trois mois... 3 00
Un mois... 1 [illegible]

EDITION HEBDOMADAIRE
Un an...$3 00
Six mois... 1 50
Quatre mois... 1 00
Trois mois... 75

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

ANNONCES.

Minimum d'insertion. 10 lignes.
Une première insertion... [illegible]
Chaque insertion subséquente... [illegible]

Pour les annonces de commerce, 25 pour cent d'escompte.

Pour les annonces au mois ou à l'année, on traite de gré à gré avec l'administration du journal.

L'ABEILLE

Est le plus ancien journal de la Louisiane. Fondée le 1er Septembre 1827, elle compte plus d'un demi-siècle d'existence.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles en Europe, partout enfin où on parle français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours en outre des matières politiques, littéraires et locales—

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,
Un Bulletin Maritime,
Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,
Un Bulletin Financier,
Un Bulletin Commercial,
La Liste des voyageurs arrivés dans les principaux hôtels,
La Liste des voyageurs partis par chemins de fer.

BUREAUX ET ATELIERS
[illegible] CHARTRES [illegible]